



MAIRIE
DE
BRISCOUS
64 240

**Arrêté portant interdiction de stationner au droit du chantier et
réglementant la circulation sur la VC n°43 dite Chemin Eyheraldia
et le chemin rural d'Uhauneko Borda**
N° A31-2026

Le Maire de la Commune de BRISCOUS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2131-1, L 2212-1, L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2, L 2214-3.

Vu le Code de la Route,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière ainsi que les textes qui l'ont modifié ou complété,

Vu la loi 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions.

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1- huitième partie – signalisation temporaire) approuvée par arrêté interministériel du 06 novembre 1992

Considérant qu'en raison des travaux de renforcement électrique de la ligne HTA et de la ligne BT, la société ETPM demande d'interdire le stationnement au droit du chantier et de réglementer la circulation manuellement car empiètement sur chaussée.

ARRETE

Article 1^{er} : La circulation sur la VC n°43 dite Chemin Eyheraldia sera réglementée **manuellement (empiètement sur chaussée)** et ce à compter du jeudi 12 février 2026 jusqu'au mardi 3 mars inclus afin de permettre les travaux de renforcement électrique de la ligne HTA et de ligne BT sur le chemin Eyheraldia et le chemin rural Uhauneko Borda.

Article 2 : L'entreprise ETPM, représentée par Mme URDAMPILLETA Claire, ZA de Planuya 64200 ARCANGUES, effectuant les travaux sera chargée de la signalisation, et mettra en place les panneaux appropriés et sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de signalisation.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- la société ETPM d'Arcangues,
- le responsable des services techniques de la commune de Briscous
- M. le Commandant de Brigade de Gendarmerie d'Hasparren

BRISCOUS le 11 Février 2026

Le Maire,

Pascal JOCOU



Téléphone : 05.59.31.70.90 Télécopie : 05.59.31.77.07

Courriel : mairie@briscous.fr

Site : <http://www.briscou.fr> ou <http://www.beskoitze.fr>